

Commune de

18 AOÛT 2025

Welkenraedt

2025-1693/2025

Welkenraedt, le 13 août 2025

TABURY Patrick
Rue Max Ferbeck 8
4840 Welkenraedt

Objet : Interpellation citoyenne (insécurité à Welkenraedt)

Mesdames, Messieurs du conseil communal,

J'ai interpellé le Collège l'année passée concernant la sécurité dans notre commune ; mon courrier à l'époque a été transmis à qui de droit. N'ayant pas reçu de nouvelles, j'ai contacté le Chef de Corps de la zone de police, celui-ci m'a assuré que la commune allait organiser une réunion d'information afin d'organiser une PLP et, de son côté il allait faire augmenter le nombre de patrouilles dans l'entité. Malheureusement jusqu'à présent les cambriolages et les tentatives de cambriolage n'ont fait qu'augmenter alors que dans la déclaration de politique générale de cette législature l'insécurité dans notre commune n'est paraît-il qu'un sentiment.

Suite aux dernières déclarations faites dans la presse par les représentants de la commune, je me sens obligé en tant que citoyen responsable de demander quelques précisions sur les projets de la commune.

Concernant les caméras supplémentaires, quel est le nombre que vous prévoyez faire installer ? Qui visionne ces caméras ? Sont-elles surveillées 24h/24h ?

Des caméras qui ne sont pas visionnées de façon permanente ne servent que pour les assurances et n'ont pas de fonction de prévention.

Concernant le commissariat de Welkenraedt, des travaux ont été effectués dernièrement afin de l'agrandir au vu de manque de place et de le sécuriser. Sauriez-vous m'expliquer comment se fait-il qu'il n'est pas possible d'y avoir une permanence 24h/24h alors que d'après mes renseignements il y a plus de trente agents mandatés pour la commune. D'après mon expérience lorsque l'on effectue le calcul de la charge de travail, un poste de 24h dans la fonction publique nécessite 6 personnes. Un véhicule d'intervention sur l'entité réduirait le temps d'intervention en cas d'incident et rassurerait les citoyens.

Concernant la PLP, quand comptez-vous faire le nécessaire pour la mettre en place ? J'avais déjà fait remarquer aux responsables de la commune que des citoyens dans une PLP était encadrés et diminuerait les risques de débordement. Si vous avez lu les déclarations faites sur les réseaux sociaux, on n'est pas loin de la création de milice citoyenne qui seraient alors incontrôlables.

Je remercie les responsables de la commune pour avoir lu mes questions qui sont également celles de beaucoup de citoyens.

